Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 9 novembre 1929,
à Lausanne, Palais de Rumine, Salle Tissot.

M. Charles Gilliard, président, ouvre la séance à 14 h. 30, devant une cinquantaine de personnes.

L'assemblée admet à l'unanimité trois candidats :

Mme Nella-W. Ceresole, Lausanne.
MM. Paul Henchoz, instituteur, Glion.
Georges Vallotton, professeur, Lausanne.

M. Gilliard présente ensuite un manuscrit d'aspect vénérable, qui contient un mémoire adressé par le Chapitre de Lausanne à LL. EE. lors de la Dispute de Lausanne en 1536. Mais c'est un faux : des erreurs manifestes le prouvent. C'est l'œuvre d'un certain Favre, faussaire notoire il y a un demi-siècle, auteur de lettres de Davel et de Calvin.

M. *Paul Henchoz* continue à faire bénéficier notre société de sa connaissance approfondie de l'histoire montreusienne. Il nous entretient, cette fois, de l'*Année de la misère (1816) à Montreux, d'après un Journal inédit.* On lui a apporté, cette année, un gros manuscrit, authentique celui-là, qui venait d'être retrouvé dans un galetas. Son auteur, le Grand Hôpitalier (Recteur du Grand Hôpital de Montreux) Dufour, raconte les péripéties de cette année de pluie et de joran, où les récoltes furent presque anéanties, où l'on vendangea sous la neige et où le gouvernement vaudois dut

demander des fonds aux communes et aux particuliers, pour permettre d'acheter du blé à l'étranger. Ce journal, qui contient d'intéressantes allusions aux événements extérieurs, fut commenté de façon vivante et pittoresque par M. Henchoz, dont l'étude paraîtra dans la *Revue historique vaudoise.*

M. Gilliard fait remarquer qu'en 1816 Montreux fut mieux partagé que d'autres régions du canton de Vaud, où l'on n'a pas vendangé du tout, le raisin étant resté dur comme pierre. Il souligne l'intérêt de ces études d'histoire locale qui permettent de se rendre compte de l'étendue d'un phénomène.

Puis il fait part du résultat de ses recherches sur *Les premières mesures du gouvernement bernois au lendemain de la conquête.* L'histoire du régime bernois chez nous, dit-il, n'est pas encore faite, à cause de la masse des documents et de la difficulté de la langue.

Après sa facile conquête, Hans-Franz Naegeli avait fait aux vaincus, au nom de LL. EE., des promesses de nature politique et religieuse. Il s'agissait maintenant de constater les droits seigneuriaux en se faisant remettre les reconnaissances des fiefs nobles, d'observer un peu partout l'état des esprits, de mettre hors d'état de nuire ceux qui avaient résisté et de créer rapidement une organisation qui préparât le nouveau régime. Ce travail délicat fut confié à une Commission munie de pouvoirs étendus et dont les membres principaux étaient le chancelier Cyro, Fribourgeois réformé, et le banneret de Graffenried. Avec M. Gilliard nous les suivons dans leurs pérégrinations à cheval à travers le Pays de Vaud, jusqu'à Gex, Thonon et Genève. Les procès-verbaux rédigés par Cyro et qu'il serrait dans les fontes de sa selle ont échappé à la plupart des historiens.

Les Commissaires surent agir avec un tact et une habileté qui leur acquirent la bienveillance de la plupart des Vaudois. Ils réservèrent dans certains cas les décisions à LL. EE., firent prêter serment de fidélité aux nouveaux vassaux, laissèrent les autorités en fonctions partout où on s'était soumis aussitôt, mais séquestrèrent les terres et confisquèrent les armes des seigneurs hostiles. La région d'Yverdon, par exemple, fut traitée rudement ; quelques châteaux furent rasés, les paysans de plusieurs villages perdirent leurs franchises. L'organisation municipale de plusieurs villes fut modifiée : un bailli, un châtelain et un Conseil, qui était aussi une Cour de justice, y représentèrent les nouveaux maîtres. Ce système fut l'origine des patriciats locaux qui durèrent jusqu'en 1798, non sans assurer certains avantages aux Vaudois.

En terminant, M. Gilliard laisse entrevoir qu'il y aura une suite à son travail, puisqu'il n'a rien dit des mesures prises par les commissaires dans le domaine religieux.

M. Maurice Barbey, ancien président, après avoir dit à M. Gilliard le plaisir qu'ont goûté ses auditeurs, se fait l'interprète de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie pour saluer en lui l'historien qui vient de faire paraître, après quatorze années de travail, un ouvrage sur *Moudon sous le régime savoyard,* qui forme à lui seul le tome XIV (seconde série), des Mémoires et Documents de la Société d'Histoire de la Suisse romande. Il le félicite d'avoir mené à chef cette étude magistrale qui lui assurera la reconnaissance de tous ceux qui aiment l'histoire vaudoise. M. Gilliard, en effet, élargissant son cadre, a fait de l'histoire de Moudon le centre d'un tableau complet de la vie du Pays de Vaud jusqu'en 1536.

Au nom de sa ville justement fière, M. le syndic Cherpillod, membre de notre Comité, s'associe aux paroles de

M. Barbey. Enfin, celui-ci annonce la distinction dont M. Gilliard vient d'être l'objet, en même temps que M. le professeur Alfred Roulin, secrétaire de la Société d'Histoire de la Suisse romande et membre de notre société, connu par ses savantes recherches aux Archives de Turin ; tous deux ont été nommés membres correspondants de l'Académie de Savoie. Ils sont dûment félicités.

La séance est levée à 16 heures.

H. M.

Abbatiale de Payerne

L'Association pour la restauration de l'Abbatiale, qui compte 3 membres honoraires, 48 membres à vie et 156 souscripteurs annuels, s'est réunie à Payerne le dimanche 27 octobre, sous la présidence de M. Burmeister, professeur Elle a constaté avec plaisir que le public s'intéresse de plus en plus à la restauration de l'Abbatiale dont les visiteurs augmentent d'année en année. L'Association, fondée en 1926, a déjà contribué pour plus de fr. 10,000.— aux travaux en cours qui sont dirigés par M. Louis Bosset, architecte, ancien président de la Société vaudoise d'histoire.

Après la séance administrative, l'assemblée entendit un très beau rapport de M. Bosset, architecte, illustré de photographies et d'une visite de l'Abbatiale, sur l'état des travaux de restauration. Ceux-ci sont entrepris d'une autre manière que d'habitude ; les planchers établis par les bernois font l'économie de coûteux échafaudages ; leur présence empêchant l'exploration complète du sol, on a fait précéder celle-ci de la restauration des parties élevées de l'édifice. C'est ainsi que toute la voûte et les hautes parois du transept et de l'abside sont maintenant restaurées : on n'y a pas trouvé de vestiges de peintures ; par